

LE CHEF DE LA MINUSCA, LE GÉNÉRAL BABACAR GAYE PRESENTE LES AVANCÉES ET LES DEFIS DU PROCESSUS POLITIQUE EN RCA



© UN Photo/Catianna Tjjeina

▲ Le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la Minusca, Babacar Gaye

SOMMAIRE

- **Le Chef de la MINUSCA présente les avancées et les défis du processus politique en RCA** ► PAGE 01
- **Appui au déroulement des consultations populaires** ► PAGE 02
- **En bref** ► PAGE 03
- **Protection des civils : Patrouilles multiples et renforcées** ► PAGE 03
- **La MINUSCA dénonce les meurtres pour "sorcellerie"** ► PAGE 04
- **Le mandat de la MINUSCA expliqué aux autorités de la transition** ► PAGE 05
- **Le chef de la MINUSCA en visite à l'intérieur du pays** ► PAGE 05
- **Autres actions de la MINUSCA en images** ► PAGE 06

Le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la République Centrafricaine, le Général Babacar Gaye, est rentré lundi 02 février à Bangui après avoir participé au 24^e sommet de l'Union Africaine tenu à Addis Abeba (Ethiopie) le 31 janvier 2015.

En marge des assises de l'Union Africaine, le Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), qui faisait partie de la délégation du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a eu des contacts destinés à présenter les avancées dans le processus politique ainsi que les défis à relever pour appuyer les efforts de sortie de crise, notamment la réconciliation nationale à travers le Forum de Bangui.

Le numéro un de la MINUSCA a expliqué à ses interlocuteurs le bon démarrage des consultations populaires sur toute l'étendue du territoire national malgré des poches de résistance dont le nombre se réduit de plus en plus, particulièrement grâce aux postures robustes des forces internationales. *"La MINUSCA continuera de protéger les consultations par les moyens que lui donne son mandat afin que tous les citoyens puissent s'exprimer librement et que leurs vues soient prises en*

compte dans le cadre du Forum de Bangui", a assuré le Chef de la MINUSCA.

Le Représentant spécial Gaye a aussi pris part à une réunion de concertation des Chefs d'Etat de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Il s'est réjoui que la rencontre ait réaffirmé, par la voix du Président tchadien Idriss Deby Itno, le soutien de l'organisation sous-régionale au processus de Brazzaville que le gouvernement de Transition est en train de mettre en œuvre avec l'appui de la communauté internationale. *"Ce processus est le seul cadre qui puisse aider, à l'heure actuelle, à rétablir la paix et la stabilité dans le pays"*, a-t-il fait remarquer.

Les différents entretiens du Chef de la MINUSCA ont permis d'enregistrer l'appui renouvelé de la communauté internationale à la RCA aussi bien au niveau bilatéral que multilatéral dans les domaines financier, sécuritaire et humanitaire pour aider au retour de la paix et de la stabilité.

APPUI AU DÉROULEMENT DES CONSULTATIONS POPULAIRES

Conformément à son mandat d'appui au processus politique, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) accompagne les autorités de la Transition en vue du bon déroulement des consultations populaires, qui ont pour objectif d'enregistrer les préoccupations des populations et leur contribution à la sortie de crise et constituent une étape indispensable pour la tenue du Forum de Bangui.



▲ La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies, Diane Corner, participe au lancement des consultations populaire, le 21 janvier 2015 à Bangui.

La MINUSCA apporte un appui logistique, via le transport par voies aérienne et terrestre dans différentes localités régionales des équipes de facilitateurs, et un accompagnement technique dans l'organisation de ces opérations, à travers des séances d'information sur des mécanismes de justice transitionnelle. Sur le terrain, les différents contingents de la force de la MINUSCA assurent la sécurisation des convois et des endroits où se tiennent ces consultations.

sus politique. Nombre d'entre eux ont beaucoup souffert. Je suis convaincue que ce que vous allez entendre pendant les consultations ne sera pas toujours confortable ni agréable. Mais cet acte d'être à l'écoute va donner de l'espoir de pouvoir résoudre ses problèmes par dialogue et que la réconciliation est possible ; l'espoir que tous les Centrafricains vont revivre ensemble dans un pays en paix et uni ». Il convient de rappeler que ces consultations, prévues pour une durée de trois semaines, marquent la mise

Il y a 77 pour cent de déploiement et 62 pour cent de consultations selon nos dernières statistiques.

La phase préparatoire de ces consultations a vu l'organisation, avec l'appui de la Mission, d'ateliers de formation au profit des facilitateurs et des équipes devant être déployées dans les sous-préfectures. Comme l'a souligné la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire générale des Nations Unies en République centrafricaine, Mme Diane Corner, dans son allocution à l'ouverture de ces ateliers, « c'est une opportunité unique qui permettra à tous les Centrafricains de s'exprimer, de participer au proces-

en œuvre de la phase II du processus politique en République Centrafricaine.

En vue de contribuer à la réussite des consultations populaires, la MINUSCA a renforcé son soutien aux équipes qui conduisent ces opérations à travers le pays. A Bangui, le lancement effectif a eu lieu mardi 3 février 2015. Des efforts multiformes sont en cours pour faciliter l'accès aux zones contrôlées par les groupes armés. Les consultations sont prévues prochainement dans les camps de réfugiés.

La MINUSCA note une grande ferveur dans le démarrage effectif des consultations à Bangui et l'interprète comme l'engouement des populations en faveur de cet exercice historique dans les traditions politiques centrafricaines. De même, à l'intérieur du pays, on observe une extension de ces consultations à des endroits hostiles au début mais où l'on comprend de mieux en mieux la nécessité de laisser les citoyens s'exprimer librement sur leurs préoccupations individuelles et également sur l'avenir de la Centrafrique comme nation.

Ainsi, à la date du 2 février 2015, les consultations ont eu lieu dans 28 des 39 sous-préfectures dans le Secteur Ouest, 5 des 13 sous-préfectures du Centre et 4 des 9 sous-préfectures dans le Secteur Est. Il y a 77 pour cent de déploiement et 62 pour cent de consultations selon nos dernières statistiques.

Au vu de l'évolution positive de la situation, la MINUSCA voudrait encourager toutes les parties concernées à concourir au déroulement sans entraves des consultations qui ont fini de faire la preuve de leur pertinence par les échanges et les propositions de la base auxquels ils ont déjà donné lieu.

La MINUSCA reste engagée en faveur de ces consultations car elle les considère comme une occasion historique offerte aux citoyens pour faire entendre leur voix sur les questions qui agitent leur pays et sur les causes profondes de la crise. Les résultats de cet exercice seront versés au Forum de Bangui, qui doit permettre un dialogue inclusif entre tous les protagonistes centrafricains. ●



© UN Photo/Castinne Tjjerina



EN BREF

■ LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CENTRAFRIQUE,

le Général Babacar Gaye a pris part, les 30 au 31 janvier 2015 à Addis-Abeba, au 24^e sommet ordinaire des chefs d'Etat de l'Union Africaine. Il faisait partie d'une délégation conduite par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui a prononcé un discours devant les chefs d'Etat et de gouvernement et leurs représentants lors dudit sommet dédié à « *L'autonomisation des femmes* ».

■ DE RETOUR D'UNE VISITE DE TRAVAIL À YALOKÉ,

le vendredi 30 janvier 2014, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Mme Diane Corner, s'est dit très préoccupée par la souffrance qu'endurent les populations Peulh de Yaloke. Elle plaide pour une intervention humanitaire d'urgence pour limiter les dégâts. C'était au micro de Guira Fm, la radio de la Minusca. Mme Corner a aussi lancé un appel pressant « *La communauté internationale et les autorités centrafricaines doivent travailler ensemble pour résoudre au plus vite la grave crise humanitaire que traversent ces populations* », et d'inviter surtout les bailleurs des fonds à mettre la main à la poche sans attendre.

■ ENTRE LE 28 JANVIER ET LE 04 FÉVRIER, LA DIVISION DES DROITS DE L'HOMME (DDH) DE LA MINUSCA,

dans sa mission de

surveillance et de documentation de la situation des Droits de l'Homme, a enregistré au moins 26 incidents de violation et d'abus des Droits de l'Homme. Des cas de torture, de viol, d'atteinte au droit à la vie, d'atteinte au droit à l'intégrité physique, et des cas de détentions arbitraires occasionnant une soixantaine de victimes ont aussi été enregistré. Ces incidents se sont produits aussi bien à Bangui qu'à l'intérieur du pays. Les témoignages des survivants et familles des victimes pointent un doigt accusateur contre les Anti-Balaka, les Peuls Bororos et les éléments de l'ex-Séléka.

■ LE 31 JANVIER 2015, UNE SESSION DE FORMATION

a regroupé 18 personnes dont 4 femmes membres de la plateforme associative des droits de l'homme et de développement des arrondissements PK 5 et PK 8 de la ville de Bangui. La formation a porté, notamment, sur la définition des droits de l'homme, les violations de ces droits et les sanctions encourues dans ces cas.

■ DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES,

la Section Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSCA a organisé, le 20 janvier 2015, une séance de formation pratique autour du thème de la fouille (des visiteurs, des repas et des colis) à l'intention de certains personnels de sé-

curité de la Maison d'Arrêt de Ngaragba. Onze (11), dont 2 femmes, ont bénéficié de cette formation qui vise à reconforter leurs aptitudes afin de prévenir l'introduction d'objets et substances prohibés dans le centre carcéral. L'activité a été initiée dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie et d'hygiène à la prison de Ngaragba. La section travaille également sur la mise en place d'équipes d'hygiène au sein de la prison pour en assurer le nettoyage quotidien.

■ AVEC L'APPUI DE LA MINUSCA, L'AUTORITÉ NATIONALE DES ÉLECTIONS (A.N.E)

a mené deux missions de sept jours pour l'installation de démembrements dans les préfectures de Mbomou et Haut-Mbomou (Sud-Est du pays). A ce jour, les 88 démembrements ont été désignés sur les 141 prévus, et ceci dans 10 sur 16 préfectures.

■ LE 22 DÉCEMBRE 2014,

l'Unité de protection des femmes a effectué, à Bangui, une activité de sensibilisation au profit des Maires des arrondissements et des chefs de groupes de Bangui à la lutte contre les violences sexuelles. La rencontre a enregistré plus de 60 participants. ●

PROTECTION DES CIVILS: PATROUILLES MULTIPLES ET RENFORCÉES

Les casques bleus assurent quotidiennement la protection de la population civile, notamment contre des attaques d'éléments ou groupes armés. Des actions qui sont menées via des patrouilles pédestres, motorisées et/ou mécanisées, et autres interventions rapides durant lesquelles des criminels et bandits armés sont arrêtés et remis aux institutions sécuritaires locales.



© UN Photo/Catianne Tjerina

▲ Le Commandant de la Force de la MINUSCA, Général **Martin Tumenta**, salue les troupes de la Mission.

La force assure la sécurisation des camps de déplacés et des grands rassemblements de populations civiles, ainsi que des déplacements des autorités de la Transition, des ONG humanitaires. Parmi les autres actions de la force, la sécurisation des convois de marchandises et la protection des biens commerciaux. En effet, chaque semaine, quelque 400 véhicules en moyenne sont convoyés. La Force de la MINUSCA assure également la sécurité des institutions clef du pays, notamment la Présidence de la République, l'Assemblée nationale, les locaux de radio nationale, des hôpitaux, ainsi que des

» page 04

résidences des membres du gouvernement et autres autorités. Au nombre des autres activités on peut ajouter plusieurs travaux de construction ou de réhabilitation, menées par la composante de Génie de la force. L'on note, entre autres, la réhabilitation, en cours, d'un tronçon de 125 km sur l'axe Sibut-Bambari-Bria. La compagnie de Génie a aussi réhabilité et agrandi de 8000 m² la piste de décollage et d'atterrissage des hélicoptères à l'aéroport de Bangui Mpoko, ainsi que d'un terrain de jeu d'une superficie de 7000 m² au bénéfice de l'école de Delle, à Bria.

Le quartier général de la MINUSCA a servi de cadre, le 8 janvier, à des moments d'échanges interactifs entre le Commissaire de la Police et les maires des huit (08) arrondissements de la capitale, autour des défis sécuritaires pour 2015. C'était en présence de son Adjoint, le Colonel Roland Zamora, des commandants des Unités de Police Constituées (UPC), des représentants du Directeur des Services d'Appui à la Mission, du Directeur des Affaires Politiques de la MINUSCA, de l'UNMAS, ainsi que des représentants du Ministère Centrafricain de la Réconciliation Nationale et de la Direction Générale de la Police centrafricaine et de la Direction



© UN Photo/Catianne Tjejerina

générale de la Gendarmerie Nationale. Occasion pour les participants d'exposer leurs préoccupations sécuritaires, tout en saluant l'excellente collaboration

entre les municipalités et les forces internationales qui permet l'amélioration constatée dans différentes circonscriptions. ●

LA MINUSCA DENONCE LES MEURTRES POUR "SORCELLERIE"

La Mission multidimensionnelle Intégrée pour la Stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) est horrifiée par les récents meurtres de personnes sous les fallacieuses accusations de sorcellerie.

La MINUSCA condamne avec la plus grande fermeté ces pratiques inhumaines et obscurantistes qui n'ont pas leur place dans un Etat de droit ni dans aucune société de notre époque et dont la récurrence met en péril les efforts de réconciliation nationale entre enfants d'un même pays en vue de la restauration d'une paix durable en Centrafrique.

La MINUSCA exhorte les autorités compétentes à identifier les auteurs de tels crimes odieux, à les arrêter et à les mettre à la disposition de la justice, conformément aux lois en vigueur.

La MINUSCA réitère sa disponibilité à apporter son assistance dans le cadre de son mandat de protection des populations pour mettre fin à ces actes inad-



© UN Photo/Catianne Tjejerina

missibles et intolérables qui constituent autant de violations flagrantes des droits

de l'homme et de freins à la cohésion sociale. ●

LE MANDAT DE LA MINUSCA EXPLIQUÉ AUX AUTORITÉS DE LA TRANSITION

Les 13 et 15 janvier, le Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies et chef de la MINUSCA a présenté le mandat de la Mission, son organisation, ses capacités opérationnelles et ses activités, respectivement aux membres du gouvernement et du Conseil national de la Transition (CNT).

Au nombre des sujets abordés par le Représentant spécial figurent le concept d'opération de la Mission, ses moyens, le déploiement des troupes sur le terrain et l'implantation progressive des bureaux régionaux, ainsi que les principes d'impartialité et de neutralité qui la caractérisent. Comme le Représentant spécial dans ses propos introductifs, les attributions et le fonctionnement de la MINUSCA sont principalement régis par la résolution 2149, adoptée le 10 avril 2014, soulignant que "la crédibilité d'une Mission de paix dépend de deux choses : l'engagement de la communauté internationale et la performance de ses troupes". Nombre d'attentes et de préoccupations ont été soulevées, dans un échange interactif, par les autorités de la transition, relatives, entre autres, au chapitre 7 de la Charte de l'ONU sous lequel agit la MINUSCA, lequel suppose, dans la compréhension collective, l'utilisation de la force pour désarmer les groupes armés. Il a été aussi question de la mise en œuvre du DDR, de la réhabilitation des Forces armées centrafricaines, de la collaboration entre les forces internationales et de l'appui à la restauration de l'autorité. Sur le plan humanitaire, la difficile situation

des populations déplacées de Yaloké ont aussi refait surface. Des questions auxquelles le leadership de la Mission a apporté des réponses, clarifications et rectificatifs. En effet, comme le souligne le Représentant spécial, la Mission poursuit la réalisation de son mandat d'appui à la protection de la population civile, d'accompagnement du processus politique et l'appui à la restauration de l'autorité de l'Etat à travers tout le pays tout en continuant le déploiement de son personnel militaire et civils. Et le Chef de la MINUSCA de préciser que beaucoup d'actions de prévention sont quotidiennement menées sans pour autant être visibles. « Si aujourd'hui les prisons sont surpeuplées, c'est parce que des arrestations sont faites suite à des interventions sécuritaires. Et cela contribue à la restauration progressive de l'autorité de l'Etat », dit-il, déplorant que « des criminels notoires arrêtés suite à des actions robustes soient relâchés sans aucune forme de procès ». Autre clarification apportée, le Conseil de sécurité n'a pas jugé utile de fonder les forces internationales et les casques bleus, comme le souligne le Général Gaye, en réponse à des interrogations relatives au "commandement séparé des forces interna-

tionales ». Sur le volet de la protection, Mme Corner, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies a fait valoir que la solution ne réside pas exclusivement dans l'utilisation des armes, mais aussi des discussions avec différents acteurs, y compris groupes armés, sans pour autant éclipser la dimension politique. De son côté, Monsieur Aurelien Agbenonci, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies a lié la justice et la restauration de l'autorité de l'Etat, tant il est vrai que le bon fonctionnement de la justice contribue à la restauration de l'autorité de l'Etat, notamment via une lutte efficace et sans complaisance contre l'impunité. Occasion pour lui de passer en revue des actions de réhabilitation de bâtiments publics, dont des commissariats de police, des mairies et des préfectures, réalisés par la MINUSCA et le PNUD. Le Chef de la MINUSCA était accompagné par ses deux adjoints, Mme Diane Corner et M. Aurélien AGBENONCI, le Commandant de la Force, le Général Martin Tumenta, le commissaire de la police, M. Luis Carrilho, et le directeur du Cabinet du Représentant spécial, M. Aliou Sène. ●

LE CHEF DE LA MINUSCA EN VISITE A L'INTERIEUR DU PAYS



Photo/MINUSCA

LE 31 DÉCEMBRE 2014, le Représentant spécial du Secrétaire général en République centrafricaine et chef de la MINUSCA, le Général Babacar Gaye, y a effectué une visite, à Berberati, sous-préfecture de Manbere Kadei, dans le cadre de ses visites régulières à l'intérieur du pays pour s'enquérir des derniers développements sécuritaires et sociopolitiques, et la mise en œuvre du mandat triptyque de la Mission, à savoir la protection de la population civile, l'accompagnement du processus politique et l'appui à la restauration de l'autorité de l'Etat à travers tout le pays. Il était accompagné de l'adjoint au Commandant de la force, le Général de Division Shafiuddin Ahmed, et la Cheffe du Bureau régionale de la Mission dans le secteur Ouest, Mme Yasmine Thiam, ainsi que des représentants des composantes Affaires civiles et de la Coordination humanitaires. Sur place, la délégation a rencontré les autorités locales qui ont inscrit au nombre des défis actuels des insuffisances dans le fonctionnement de la chaîne pénale, qui exacerbe les pillages, vols, rançonnage, dont sont les auteurs des anti-balaka. Elle a aussi visité l'Archevêché de la sous-préfecture qui abrite quelque 380 habitants de confession musulmane et des ressortissants congolais qui y ont trouvé refuge suite à des exactions. A ses interlocuteurs, le chef de la MINUSCA a fait savoir "qu'il n'est pas acceptable que des populations soient l'otage de groupes en armés". ●

AUTRES ACTIONS DE LA MINUSCA EN IMAGES

Photo ONU



AUX TERMES DE LA RÉSOLUTION 2196 (2015), adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de sécurité, celui-ci décide de renforcer l'embargo et le régime de sanction l'entrée ou le passage en transit sur leur territoire de personnes désignées par le Comité créé par la résolution 2127 (2013). Aux termes de cette résolution, le Conseil de sécurité décide également de proroger jusqu'au 29 février 2016 le mandat du Groupe d'experts sur la République centrafricaine.

© UN Photo/Catianne Tjjerina



LES CASQUES BLEUS DE LA MINUSCA ont assuré la sécurisation de plus de 3000 convois de biens commerciaux entre octobre et décembre 2014.

© UN Photo/Catianne Tjjerina



LA RÉSOLUTION 2149 DANS SON PARAGRAPHE 30G FIXE TROIS MISSIONS À LA MINUSCA DANS LE DOMAINE DU DDR:

- ▶ a. « Aider les autorités de transition à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie révisée de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement des ex-combattants et éléments armés ».
- ▶ b. « Aider les autorités de transition à élaborer et à exécuter des programmes de lutte contre la violence communautaire ».
- ▶ c. « Regrouper et cantonner les combattants, et confisquer et détruire, selon qu'il convient, les armes et munitions de ceux qui refusent de les déposer ».

© UN Photo/Marc Lemieux



LA MINUSCA APORTE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE À L'AUTORITÉ NATIONALE DES ÉLECTIONS (ANE), en vue de l'élaboration du chronogramme électoral réaménagé, mais aussi un appui-conseil, sécuritaire et logistique à la mise en place des structures locales de l'ANE et au repérage des sites de votes, lieux d'enrôlement des électeurs. Ces deux opérations ont pour objectif de préparer le terrain pour le lancement de l'enregistrement des électeurs.

Photo/PNUD



LA CONSTRUCTION DU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL BOY-RABE est le premier projet à impact rapide mis en œuvre à Bangui. Il est mis en œuvre conjointement avec le PNUD, l'UNFPA et l'UNESCO pour un coût total estimé à 200 millions de francs CFA. Il sera bâti sur un terrain mis à disposition par la Municipalité du 4^e arrondissement et prévoit entre autres six (6) salles de formation équipées, une (1) bibliothèque, une (1) salle de réunion et de spectacle. Le projet prévoit également un terrain de handball, qui pourra aussi servir au volleyball et au football, la réhabilitation du terrain de basketball existant, ainsi que quatre (4) salles d'eau.

D'AUTRES PROJETS À IMPACT RAPIDE CONCERNENT

- La réhabilitation de la morgue de PK5
- La réhabilitation et équipement de la prison pour hommes de Ngaragba
- Les activités génératrices de revenus pour les femmes dans PK5
- La réhabilitation et équipement de la prison pour femmes de Bimbo
- La construction du périmètre de sécurité pour le tribunal de Bimbo
- L'extension de la salle d'audience du tribunal de Bimbo
- L'équipement de la capacité opérationnelle de la Compagnie de circulation routière et de la Police Judiciaire
- La réhabilitation et Electrification de Mairie du 4^e Arrondissement
- Le projet de renforcement des capacités en SSR pour les FACA.

Minusca online



minusca.unmissions.org

Suivez les activités de la MINUSCA sur :

 <https://www.flickr.com/photos/unminusca/>

 <https://facebook.com/minusca.unmissions>

 https://twitter.com/UN_CAR

 <https://www.youtube.com/user/UNMISSIONS>



GUIRA FM 93.3

La radio des Nations Unies en Centrafrique

MINUSCA en ACTION

PRODUCTION

Le Bureau de la Communication et de l'information publique de la MINUSCA